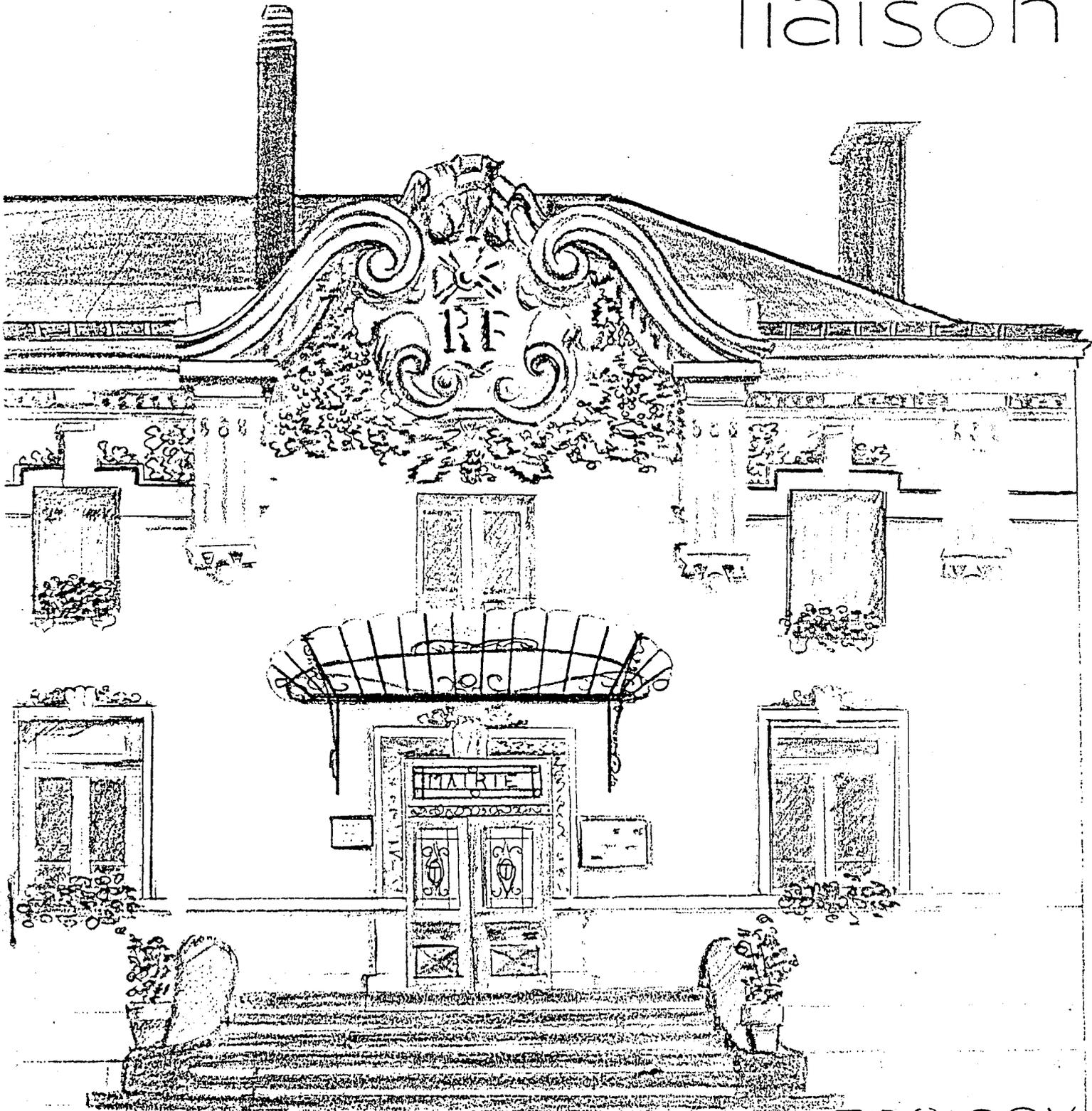


bulletin

87

de

liaison



TROISSY

Comme chaque année, nous venons vous rendre compte des travaux du Conseil Municipal. Les Conseillers Municipaux vous adressent, à cette occasion, leurs **Meilleurs Voeux** pour la **Nouvelle année 1988**.

o o o o o o

LES FINANCES

- Le Budget Primitif a été adopté le 24 Mars 1987. Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes comme suit :
 - . Fonctionnement 2 665 975 F
 - . Investissement 2 872 500 F

- Le Budget Supplémentaire a été adopté le 29 Septembre 1987. Il s'équilibre en Dépenses et en Recettes comme suit :
 - . Fonctionnement 419 631 F
 - . Investissement 1 337 782 F

LES TRAVAUX

- **Travaux R.N. 3** : Coût total 1 780 000 F TTC comprenant = Trottoirs, assainissement, adduction d'eau potable, traversée du Rû sous la Nationale, dont 1 322 271.40 F à la charge de la Commune.

- **Pose de lampes de rues** : Rue des Sablons, des Barbiers, Sortie du Lotissement.

- **Amélioration du logement de l'Instituteur** du Cours Préparatoire (isolation - réfection toiture), Aménagement intérieur (financement sans emprunt).

- **Travaux Cour d'Ecole de BOUQUIGNY**, et cour de la Garderie.

- **Peinture Couloir** de la classe de BOUQUIGNY.

- **Adduction d'Eau Potable** à la Ferme de l'Amour Dieu d'un montant TTC de 136 818.32 F

- **Réfection Salle de Réunion** de la Mairie et **Secrétariat**.

LES ECOLES

- La Commune a subventionné à hauteur de 300 F, le projet d'action éducative d'une classe de 4^{ème} du C.E.S. de DORMANS concernant trois élèves de TROISSY. Ce projet consistait en un séjour d'une semaine dans le parc de la Vanoise.

- Départ en retraite de la Directrice d'école à la fin de l'année scolaire. Une petite réception a eu lieu en son honneur, pour la remercier de son dévouement au service de l'éducation des enfants de la Commune.

- A la suite de ce départ, une réorganisation a eu lieu. Mme CHAPUIS se voit confier la Direction et l'éducation de la section enfantine et du cours préparatoire.

- Madame MULLER avec les cours élémentaires 1^{ère} et 2^{ème} année s'installe à TROISSY afin d'assurer une continuité pédagogique entre les C.P. et les C.E. 1.

- Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mlle BELLOIR, qui se voit confier les C.M. 1 et C.M. 2. Nous lui souhaitons un bon séjour parmi nous.

- La Classe de Neige : le séjour en classe de neige de la classe de C.M. 1 - C.M. 2 aura lieu du Lundi 14 Mars au Jeudi 24 Mars 88 à SAINT SORLIN D'ARVES (73)

- Le Fonds Départemental Scolaire alloué à la Commune de TROISSY d'un montant de 2 574.00 F a servi à l'achat de matériel de sport pour les écoles

- Pour l'année scolaire 87-88, l'activité piscine se voit annulée par la rénovation de deux piscines de REIMS, les élèves de REIMS étant prioritaires. Par contre, une subvention de 264.00 F a été accordée pour huit élèves de TROISSY en 6^{ème}, fréquentant le C.E.S. de DORMANS pour l'activité piscine.

EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

A la suite des problèmes rencontrés par les Communes, suite à la cessation d'activités du S.I.D.E.P.M. (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Marne) au 31 Décembre 1987, le Conseil Municipal a dû prendre une décision au sujet de l'entretien et la réparation des réseaux d'eau et d'assainissement.

Nous avons donc, après délibération, pris un contrat d'affermage auprès de la SOCIETE DES EAUX de la Ville d'EPERNAY, qui nous offrait les meilleures conditions.

Il faut souligner l'incidence sur le prochain prix de l'eau, des travaux importants de la R.N. 3, des grosses réparations à la station d'épuration (140.000,00 F) et de l'adduction d'eau potable à la ferme de l'Amour Dieu.

PROJETS A L'ETUDE

- Réfection et Elargissement du chemin vicinal n° 3 de TROISSY à BOUQUIGNY,
- Réfection de la Traverse départementale (CD 23), rue de Champagne y compris la réfection du Rû et la pose de trottoirs,
- Réfection de la Toiture de la Salle Daniel Lhermitte.
A cette occasion, nous étudierons son agrandissement pour répondre aux nombreuses demandes de location favorisant les réunions familiales.

LES SAPEURS POMPIERS

Le Conseil Municipal remercie les Sapeurs Pompiers pour les diverses actions menées au service de la population.

Lors des cérémonies du 11 Novembre, le Chef et 4 Sapeurs se sont vus remettre une médaille récompensant 20 années de bons et loyaux services.

Nous vous rappelons que le bail se termine le 31.12.87

N.B. - Mr Michel CHARPENTIER atteint par la limite d'âge autorisée pour faire partie du corps des sapeurs pompiers, prend sa retraite. Le Conseil Municipal tient à le remercier particulièrement pour services rendus.

D I V E R S

REGIE DE TRANSPORT : Les Transports Scolaires étant assimilés à des Transports Publics de voyageurs par la réglementation en vigueur, nous avons été obligé de créer une régie de transport.

LOTISSEMENT : Il a été réalisé la modification du règlement intérieur du lotissement en ce qui concerne l'implantation des parcelles, pour permettre une meilleure vente des lots. Il reste actuellement 10 Lots à vendre.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) : Suite aux problèmes rencontrés lors de la délivrance des permis de construire, le Conseil Municipal a décidé une révision du Plan d'Occupation des Sols.
La première réunion a eu lieu le 10/12/87

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : le secrétariat est ouvert les
Mardi et Vendredi, de 16 à 18 h 30
Jeudi et Samedi, de 9 à 12 heures.

OUVERTURE DU CADASTRE : Mardi de 14 à 16 heures et Vendredi de 9 à 12 h.

CONCESSION : Le prix de la concession à perpétuité dans le cimetière est fixée à 510.00 F

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

400.00 F pour les habitants de la Commune
650.00 F pour l'Extérieur,
200.00 F forfait pour vin d'honneur,
150.00 F de supplément pour le chauffage de la Salle

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DE BOUQUIGNY : 50.00 F

Il est demandé à tous les utilisateurs de la Salle Polyvalente de penser à mettre le commutateur du chauffage sur la Position + 6° quand ils quitteront la salle faute de quoi la Municipalité se verra dans l'obligation de pénaliser ou d'interdire l'accès de la salle aux contrevenants.

COUPES DE BOIS : Pas de coupe de bois cette année.

DECHARGE : Par lettre en date du 4 Août 87, Mr LE BOURGEOIS a informé le Conseil Municipal de la fermeture de la décharge située sur sa propriété dans les prochains mois. Nous sommes sur le point de trouver un autre emplacement. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

ASSOCIATION D'AIDE MENAGERES : Afin d'aider Mme LEROY et Mr COSSIN dans la gestion des dossiers de l'aide ménagère à domicile qui actuellement se montent à 15, nous faisons appel à toute bonne volonté.

ETAT CIVIL

Naissances

DESCANNEVÈLLE Dimitri

DONOT Basile

MATHELIN Bertrand

ROBINARD Maxime

Mariages

Mr De Chaunac de Lanzac et Mlle HOUZAI Françoise

Mr JACQUES Rémi et Mlle JOBERT Valérie

Mr LEROY Richard et Mlle CHARPENTIER Carole

Mr TONON Pierre-Gilles et Mlle LEROY Sonia

Décès

Mr FARON René

Mr GRATIAUX André

Mme GUILLEN Marcelle

Mme MOREAUX Lucie

Mr LAMPENOIS Robert

Mme MOREAUX Madeleine

Mme MEILLIER Marie-Louise

o o o o o